

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LA CONTAMINATION PAR LE BPC—LES MESURES QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement.

Ce matin, nous avons appris, d'après un rapport du ministre québécois de l'Environnement, que la contamination par le BPC touche à peu près tous les Québécois. Les enfants nourris au sein sont plus contaminés, les consommateurs de poissons, les travailleurs le sont également, et j'en passe. Cette situation affecte toutes les familles québécoises. Ma question est donc la suivante: Est-ce que la ministre peut dire ici à la Chambre, et plutôt à tous les Québécois et Québécoises, quelle mesure elle entend prendre afin de faire face à cette situation pour le moins très troublante?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je remercie le très honorable chef de l'opposition de sa question. Il s'agit d'une situation qui nous concerne tous et qui montre que nous devons agir immédiatement. Et c'est pourquoi j'ai convoqué une conférence fédérale-provinciale sur la disposition des déchets de BPC qui traînent un peu partout dans la nature.

L'étude québécoise qui a été faite est fondée sur des études américaines et elle révèle ce que nous savons déjà depuis quelques années, c'est-à-dire que si quelqu'un entreprenait une étude globale exhaustive de tous les êtres vivants dans le monde, il trouverait dans les tissus gras de ces êtres vivants des traces de BPC. Donc, c'est très urgent comme situation.

LA CONTAMINATION PAR LE BPC

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

Maintenant la ministre dit que la situation est très urgente, mais la convocation de cette conférence est très tardive.

La gravité de la situation ne semble pas préoccuper la ministre, pas plus que ses remarques d'hier selon lesquelles le BPC n'est pas une cause de cancer.

Est-ce que, dans l'opinion de la ministre, la situation est particulière au Québec ou est-ce que c'est plus contagieux? Est-ce que ça concerne tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, et ce n'est pas une responsabilité provinciale, comme elle l'a dit auparavant, mais plutôt maintenant une question nationale?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je crois que la situation des dépôts de BPC dans les tissus gras des organismes humains concerne le monde entier, concerne évidemment tous les Canadiens, et c'est pourquoi nous avons convoqué une conférence fédérale-provinciale d'urgence pour la fin du mois de mai, ce que le parti libéral n'a jamais fait pendant ses 15 années au pouvoir.

[Traduction]

LA RECHERCHE EFFECTUÉE PAR LE MINISTÈRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ceux d'entre nous qui siègent de ce côté-ci de la Chambre estiment qu'il aurait fallu organiser cette conférence tout de suite après le premier épanchement de BPC.

La position de la ministre est pleine de trous. L'Organisation mondiale de la santé estime que les BPC devraient être considérés comme des agents cancérigènes, mais la ministre ne le pense pas. Son ministère estime que la situation dans le lac Ontario est grave, mais pas elle.

Si la ministre pense vraiment que nous devons pousser la recherche sur les PCB, pourquoi a-t-elle interrompu la recherche lancée dans son propre ministère sur ces produits chimiques précis. Comment peut-elle expliquer cela aux Québécois qui s'en inquiètent? Comment peut-elle expliquer cela à des gens qui boivent l'eau du lac Ontario et notamment aux habitants du Nord de l'Ontario qui sont confrontés à ce récent épanchement de BPC?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je crois que le chef de l'opposition est très mal informé par son critique sur l'environnement. S'il était bien informé, il saurait que nous n'avons pas coupé de recherche concernant les toxiques tels que le BPC. Mais non seulement cela, nous avons réintégré une recherche sur l'état de la littérature scientifique sur les effets du BPC qui avait été terminée au Conseil national de recherches. Elle est en train de se faire dans mon ministère et sera rendue publique dès cet été.

[Traduction]

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DES CRÉDITS

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi à la ministre de l'Environnement. Elle ne cesse de nous étonner de ce côté-ci de la Chambre par la rapidité avec laquelle elle fait volte-face—hier totalement insensible lorsqu'elle répondait aux questions du comité sur le BPC, elle reconnaît aujourd'hui pleinement les risques que présentent les BPC pour la santé humaine.

● (1120)

Je voudrais demander à la ministre une fois pour toutes si elle est prête à reconnaître qu'elle a commis une erreur en autorisant des restrictions si importantes dans les études sur l'environnement en novembre dernier, et si elle va rétablir les crédits qu'elle a supprimés à Environnement Canada pour la protection à long terme de la santé des canadiens?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, depuis que je siège à la Chambre, mon collègue, le critique de l'Environnement pour le parti libéral, parle constamment de mon manque de sensibilité. Est-ce pour marquer son manque d'efficacité comme ministre de l'Environnement durant les neuf mois où il a été titulaire de ce ministère?